



Adhésion obligatoire pour déposer demande d'emploi

Par **Iorinouat**, le **05/04/2019** à **09:33**

Bonjour,

Nous sommes en train de créer une association pour parents aidants (parents d'enfants porteur de handicap).

Nous allons mettre en ligne une plateforme de mise en relation parents aidants / employeurs, pour que les parents aidants puissent déposer leurs demandes d'emploi, nous demanderions qu'ils adhèrent à l'association (ce serait la condition "siné qua non").

Ceci dit, donc pour avoir la possibilité de déposer un cv etc... il faudrait impérativement adhérer à l'association. Est-ce légal ?

Y a t-il des textes de loi qui le stipule ?

Merci d'avance,